

Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

(ALLSH)



amu
Aix Marseille Université

La faculté ALLSH propose :

- 18 mentions de licences générales
- 63 parcours-types de masters regroupés en 28 mentions qui correspondent à autant de champs disciplinaires
- 3 licences professionnelles et 1 DEUST
- des préparations aux concours et agrégations
- des diplômes d'établissement
- 30 langues enseignées

INST'AMU

Il est important de télécharger Inst'amu sur vos mobiles

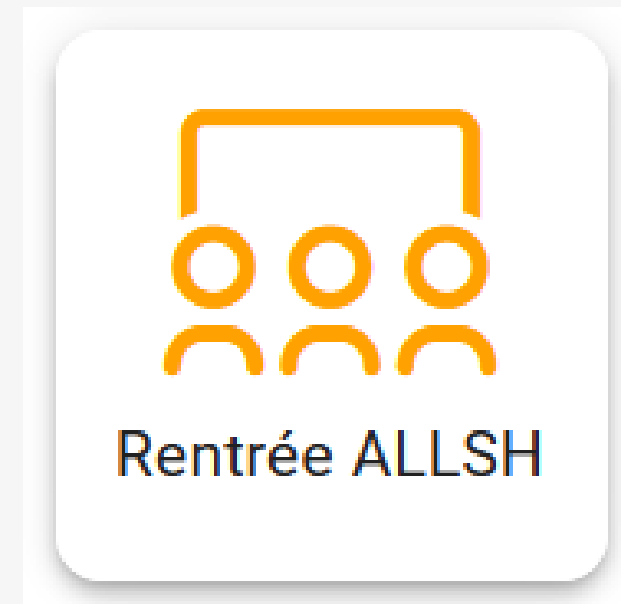
- via IOS pour Apple
- et Google Play pour Android.

Les informations officielles de la faculté ALLSH sont diffusées via cette application.



ICONE RENTRÉE

Vous pouvez retrouver toutes les informations de rentrée en cliquant sur l'icône rentrée via votre ENT



PRACTICEA

Accompagnement aux outils numériques AMU

Pour vous former aux outils numériques d'AMU, il vous est recommandé de suivre le cours en ligne sur [AMETICE](#).

Le calendrier universitaire

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025

Licence - DEUST - Licence professionnelle - Master 1 - Master 2

Validation par le conseil d'UFR le 04 juillet 2024 - Approuvé par la CFVU du 08 juillet 2024

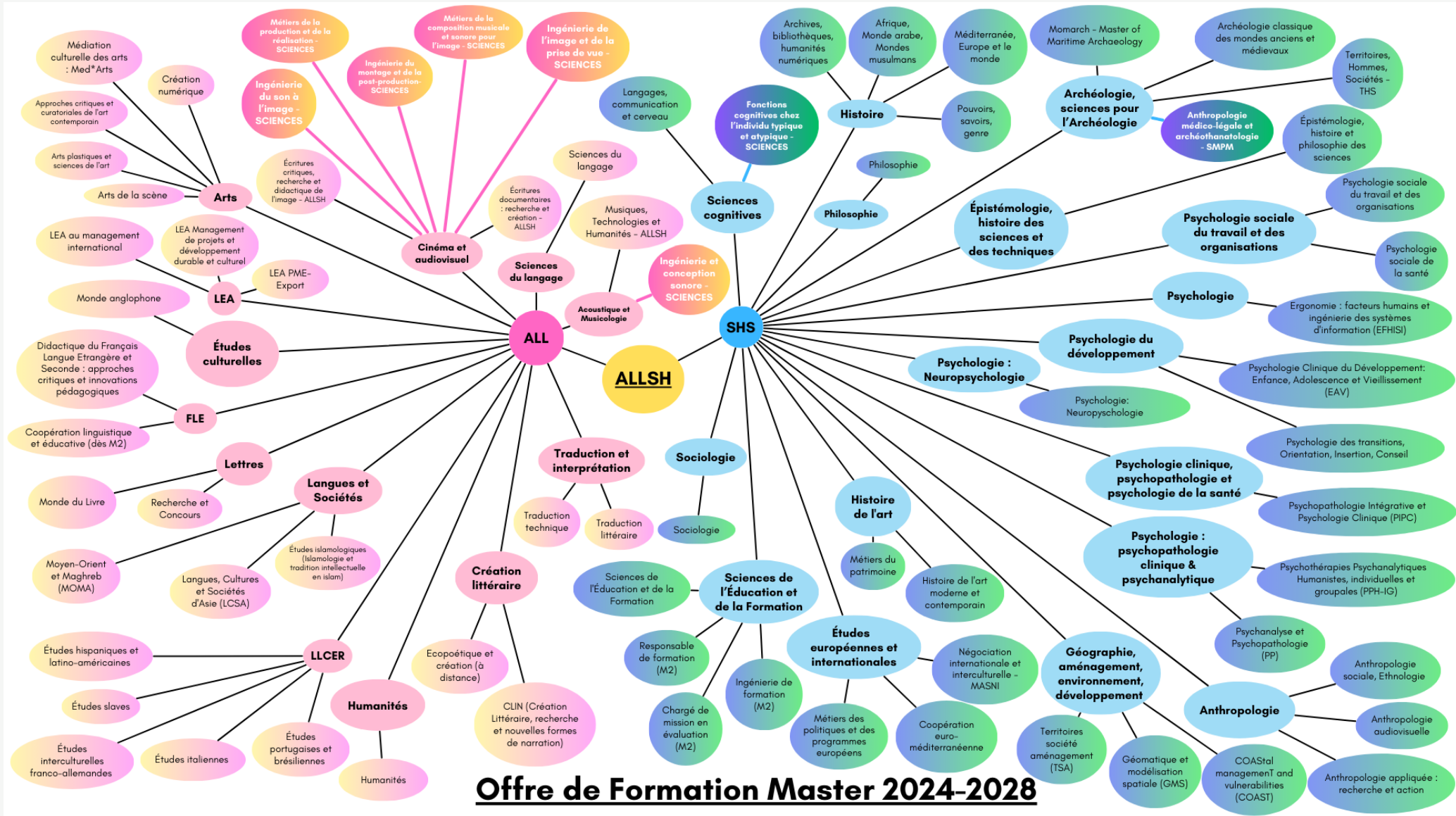
Semestre 1 (12 semaines)				Semestre 2 (12 semaines)				2 ^e session		
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
dim. 01	mar. 01 2	ven. 01	dim. 01	1 mer. 01	sam. 01	sam. 01	mar. 01 9	jeu. 01	dim. 01	mar. 01
lun. 02	mer. 02	dim. 02	lun. 02 10	jeu. 02	dim. 02	dim. 02	mer. 02	ven. 02	lun. 02	mer. 02
mar. 03	jeu. 03	dim. 03	mar. 03	ven. 03	lun. 03	lun. 03	jeu. 03	sam. 03	mar. 03	jeu. 03
mer. 04	ven. 04	lun. 04	mer. 04	sam. 04	mar. 04 2	mar. 04	ven. 04	dim. 04	mer. 04	ven. 04
jeu. 05	sam. 05	mar. 05 6	jeu. 05	dim. 05	mer. 05	mer. 05	sam. 05	lun. 05	jeu. 05	sam. 05
ven. 06	dim. 06	mer. 06	ven. 06	lun. 06	jeu. 06	jeu. 06	dim. 06	mar. 06	ven. 06	dim. 06
sam. 07	lun. 07	jeu. 07	sam. 07	mar. 07	ven. 07	ven. 07	lun. 07	mer. 07	sam. 07	lun. 07
dim. 08	mar. 08 3	ven. 08	dim. 08	mer. 08	sam. 08	sam. 08	mar. 08	jeu. 08	dim. 08	mar. 08
lun. 09	jeu. 09	sam. 09	lun. 09	jeu. 09	dim. 09	dim. 09	mer. 09	ven. 09	lun. 09	mer. 09
mar. 10	jeu. 10	dim. 10	mar. 10 11	ven. 10	lun. 10	lun. 10	jeu. 10	sam. 10	mar. 10	jeu. 10
mer. 11	ven. 11	lun. 11	mer. 11	sam. 11	mar. 11 3	mar. 11	ven. 11	dim. 11	mer. 11	ven. 11
jeu. 12	dim. 12	mer. 12 7	jeu. 12	dim. 12	mer. 12	mer. 12	sam. 12	lun. 12	jeu. 12	sam. 12
ven. 13	lun. 13	jeu. 13	ven. 13	lun. 13	jeu. 13	jeu. 13	dim. 13	mar. 13	ven. 13	dim. 13
dim. 14	mar. 14	ven. 14	dim. 14	mar. 14	ven. 14	ven. 14	lun. 14	mer. 14	sam. 14	lun. 14
lun. 15	jeu. 15	sam. 15	lun. 15	jeu. 15	sam. 15	sam. 15	mar. 15 10	jeu. 15	dim. 15	mar. 15
mar. 16	ven. 16	dim. 16	mar. 16	dim. 16	lun. 16	lun. 16	mer. 16	ven. 16	lun. 16	mer. 16
jeu. 17	dim. 17	lun. 17	jeu. 17 12	ven. 17	mar. 17	mar. 17	jeu. 17	sam. 17	mar. 17	jeu. 17
ven. 18	mar. 18	jeu. 18	ven. 18	sam. 18	jeu. 18	jeu. 18	ven. 18	dim. 18	mer. 18	ven. 18
mer. 19	jeu. 19	dim. 19	mer. 19	dim. 19	mar. 19	mar. 19	sam. 19	lun. 19	jeu. 19	sam. 19
jeu. 20	ven. 20	lun. 20 8	jeu. 20	lun. 20	jeu. 20	jeu. 20	dim. 20	mar. 20	ven. 20	dim. 20
ven. 21	dim. 21	mer. 21	ven. 21	mar. 21	ven. 21	ven. 21	lun. 21	mer. 21	sam. 21	lun. 21
dim. 22	jeu. 22	sam. 22	dim. 22	jeu. 22	sam. 22	sam. 22	mar. 22	jeu. 22	dim. 22	mar. 22
lun. 23	mar. 23	jeu. 23	lun. 23	jeu. 23	dim. 23	dim. 23	mer. 23	ven. 23	lun. 23	mer. 23
mar. 24	jeu. 24	dim. 24	mar. 24	ven. 24	lun. 24	lun. 24	jeu. 24	sam. 24	mar. 24	jeu. 24
jeu. 25	ven. 25	lun. 25 9	jeu. 25	sam. 25	mar. 25 4	mar. 25	ven. 25	dim. 25	mer. 25	ven. 25
ven. 26	dim. 26	mer. 26	ven. 26	dim. 26	mer. 26	mer. 26	sam. 26	lun. 26	jeu. 26	sam. 26
mer. 27	jeu. 27	dim. 27	mer. 27	lun. 27	jeu. 27	jeu. 27	dim. 27	mar. 27	ven. 27	dim. 27
jeu. 28	ven. 28	lun. 28	jeu. 28	mar. 28	ven. 28	ven. 28	lun. 28	mer. 28	sam. 28	lun. 28
ven. 29	dim. 29	mer. 29	ven. 29	jeu. 29	dim. 29	sam. 29	mar. 29	jeu. 29	dim. 29	mar. 29
sam. 28	lun. 28	jeu. 28	sam. 28	mar. 28	ven. 28	ven. 28	jeu. 29	ven. 30	lun. 30	mer. 30
dim. 29	mar. 29	sam. 29	dim. 29	jeu. 30	dim. 30	dim. 30	mer. 30	dim. 31	jeu. 31	jeu. 31
lun. 30	jeu. 31	dim. 31	lun. 30	ven. 31	lun. 31	lun. 31	jeu. 31			

	semaine de rentrée
	enseignements
	examens session 1
	examens des M1 en session unique
	examens session 2
	révisions, colles, rattrapages éventuels
	jury et publication des résultats
	congés
	jours fériés et vacances scolaires

DES CALENDRIERS DÉROGATOIRES SONT PRÉVUS POUR LES FORMATIONS SUIVANTES :

- DEUST Théâtre et L3 Arts du spectacle parcours "Arts de la scène"
- L3 Arts du spectacle parcours "Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel" en alternance
- L3 Langues Étrangères Appliquées (LEA)
- L3 Langues de l'éducation et de la formation parcours "Formation d'adultes"
- LP Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
- LP Protection et Valorisation du Patrimoine Historique et Culturel
- LP Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles
- Masters 1 et 2 Acoustique et musicologie parcours "Musiques, Technologies et Humanités"
- Masters 1 et 2 Arts parcours "Arts de la scène"
- Masters 1 et 2 Arts parcours "Arts plastiques et sciences de l'art"
- Masters 1 et 2 Arts parcours "Création numérique"
- Masters 1 et 2 Arts parcours "Méditation culturelle des arts : Med'Arts"
- Masters 1 et 2 Etudes européennes et internationales (tous parcours)
- Masters 1 et 2 Géographie, aménagement, environnement et développement (tous parcours)
- Masters 1 et 2 Histoire de l'art parcours "Métiers du patrimoine"
- Masters 1 et 2 Langues Étrangères Appliquées (tous parcours)
- Masters 1 et 2 Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique parcours "Psychanalyse et Psychopathologie (PP)"
- Masters 1 et 2 Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé
- Masters 1 et 2 Psychologie du développement (tous parcours)
- Masters 1 et 2 Psychologie
- Masters 1 et 2 Psychologie sociale, du travail et des organisations parcours "Psychologie sociale du travail et des organisations"
- Masters 1 et 2 Sciences cognitives (tous parcours)
- Masters 1 et 2 Sciences de l'éducation et de la formation (tous parcours)
- Master 2 Cinéma et audiovisuel parcours "Écritures documentaires : recherche et création"
- Master 2 Études culturelles du Monde anglophone
- Master 2 Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique parcours "PPH-IG"
- Master 2 Psychologie : Neuropsychologie
- Master 2 Psychologie sociale, du travail et des organisations parcours "Psychologie sociale de la santé"
- Master 2 Traduction et interprétation parcours "Traduction technique"

Notre offre de formation en Master



Le Service de la Formation à Distance (SFAD)

Chaque année 950 étudiants suivent 6 licences et 3 masters à distance dans les domaines suivants :
Psychologie, Lettres modernes, Philosophie, Histoire, LLCER Anglais, LLCER Italien

Les formations à distance s'adressent aux étudiants empêchés de venir régulièrement à la Faculté :

Situation de handicap, éloignement d'un site universitaire ou domiciliation dans les DOM-TOM ou à l'étranger, sportifs ou artistes de haut niveau, étudiants salariés, reprise d'études (non financée ou en formation continue), personnes incarcérées, double cursus... Toute personne qui souhaite choisir la formation à distance !

Les modalités

Tarifs : 360 euros l'année complète de licence (285 € pour les étudiants boursiers), en plus des droits d'inscription administrative à l'université.

Ouverture des inscriptions administratives : du 1^{er} au 19 juillet puis du 22 août au 20 septembre

Ouverture du paiement complémentaire et de l'inscription aux cours : à partir de septembre 2024 sur <https://dil.univ-amu.fr>

Les examens se déroulent sur place à Aix-en-Provence à chaque fin de semestre.

Réunion de prérentrée via zoom

Judi 12 septembre à 15h

Informations sur : <https://allsh.univ-amu.fr/sfad>

Email : allsh-sfad@univ-amu.fr

Permanence zoom :

Du lundi au vendredi de 09h à 12h – 14h à 16h



Formation continue

À partir du moment **où vous avez interrompu vos études depuis un an**, votre situation doit être examinée par le bureau de la formation continue

À qui s'adresse la formation continue ?



Aux salariés financés
et/ou en congé de
formation



Aux actifs mobilisant
leur CPF



Aux demandeurs
d'emploi



Aux allocataires du
RSA

Renseignements : sur le site de l'UFR ALLSH onglet [formation continue](#)
par mail allsh-fc@univ-amu.fr

L'équipe pédagogique : les référents

Vos interlocuteurs privilégiés pendant vos années de master sont :

- La Directrice ou le Directeur de département
- La ou le responsable de mentions
- La ou le responsable de parcours-type
- Les chargés de travaux dirigés
- Les tuteurs pédagogiques

Retrouvez les coordonnées de vos enseignants sur le site de la Faculté [onglet départements.](#)

Le codage des unités d'enseignements

- La première lettre (H) correspond à notre UFR
- Les 2 suivantes correspondent à la filière
- Le chiffre (pour les licences) en 4^o position correspond au numéro de semestre dans le cursus
- La lettre U (ou X u Z) correspond à la nature de l'unité d'enseignement
- Les 2 derniers chiffres renvoient au numéro de l'UE dans le semestre

H M S 1 U 0 1 D

UFR ALLSH

Musicologie

Semestre 1

Unité
d'enseignement
disciplinaire

Formation à
distance

Nouveauté 2024

Structuration en Blocs de Compétences et Connaissances

Chaque Master est organisé en semestres, eux-mêmes décomposés en blocs de connaissances et de compétences (**BCC**), en unités d'enseignement (**UE**) et éventuellement en éléments constitutifs d'UE (**ECUE**).

Un semestre est constitué de **3 à 5 blocs de connaissances et de compétences** (exception : le semestre 4 peut être composé d'1 ou 2 BCC).

Evaluation et validation du Master

- En Master 1** : L'année est validée lorsque l'une des deux conditions suivantes est remplie :
- Les moyennes annuelles des BCC jumeaux sont **supérieures ou égales à 10/20**
 - La moyenne annuelle d'un BCC jumeau est **inférieure à 10/20 mais supérieure ou égale à 9,5/20** et que les moyennes annuelles des autres BCC jumeaux sont **supérieures ou égales à 10/20**
 - les BCC jumeaux (qui regroupent les mêmes connaissances et compétences) **se compensent entre semestres.**
- **En Master 2** : **Les BCC ne se compensent pas entre eux**, ni dans le semestre, ni à l'année. La validation de l'année impose d'avoir une moyenne d'au moins 10/20 à chacun des BCC.
- **L'acquisition de l'année confère à l'étudiant l'ensemble des crédits correspondants.**

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)

Chaque département dispose de ses [propres M3C](#) qui indiquent pour chaque UE le type d'examen, ainsi que, le cas échéant, les coefficients de chaque épreuve.

Vous devez obligatoirement en prendre connaissance ainsi que de la charte des examens [disponibles sur le site de l'UFR.](#)

Organisation du contrôle des connaissances

Contrôle terminal (CT)
Période d'examens affichée sur le
calendrier universitaire

Évaluation Continue Intégrale
(pas de contrôle terminal)

Assiduité et résultats

Tout étudiant doit être assidu et justifier de ses absences

La présence à **toutes les épreuves** est **obligatoire** : examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu.

Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré « **défaillant** ».

Les évaluations de Master se déroulent donc en **session unique**.

Disposition particulière :

L'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours et aux examens, faute de quoi le versement de la bourse sera suspendu et un remboursement peut être exigé.

Prise en compte des absences

Toute absence, à un examen continu ou terminal, qu'elle soit justifiée ou non, entraîne le statut « **défaillant** ».

Le statut de défaillant entraîne le non calcul de la moyenne au(x) bloc(s) de connaissances et de compétences (BCC) correspondant (s) et donc l'invalidation de l'année .

Justification des absences :

Les étudiants absents lors d'une épreuve de contrôle continu ou terminal bénéficient d'un délai de **5 jours ouvrés** pour justifier leur absence auprès de la scolarité. Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle l'absence a été constatée.

Langues pour spécialistes d'autres disciplines langue vivante : le LANSAD

Vous devez suivre, durant chaque année de licence, **une langue vivante obligatoire** sauf en LEA, psychologie et LLCER Trilingue.

Les langues proposées, ainsi que les règles de progression par niveaux et de changement de langue sont consultables sur [la page dédiée](#) du site.

Les bonus uniquement en M1

Vous êtes engagé(e) dans la vie de l'Université ou dans la société civile, ou vous souhaitez approfondir vos connaissances, alors vous pouvez bénéficier d'un **bonus**.

La bonification ainsi obtenue se traduit par une majoration de la moyenne des BCC du semestre, dans le respect d'un plafond fixé à **0.5 point d'augmentation**, quel que soit le nombre d'activités effectivement suivies par l'étudiant.

Aucune activité ne peut donner lieu à bonification en Master 2.

Renseignements : sur la page dédiée [du site](#)

auprès de Nicolas VIALE : nicolas.viale@univ-amu.fr

Centre de formation et d'Autoformation en Langues (CFAL)

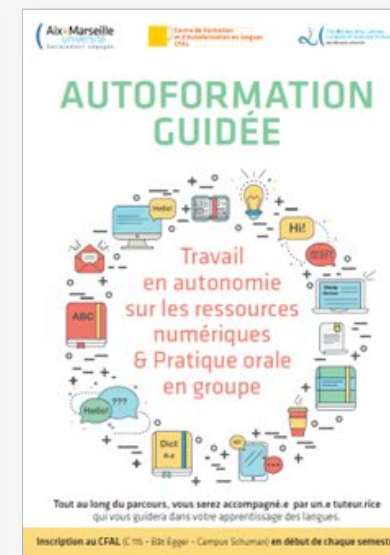
Le CFAL est **ouvert à tous les étudiants de la faculté ALLSH**. Il a comme mission **d'accompagner** les étudiants dans leur apprentissage des langues enseignées à l'UFR et de faciliter la **mobilité internationale**, entrante et sortante.

Plusieurs **ressources pédagogiques** sont mises à disposition du public. Des **tuteurs de différentes langues assurent une permanence hebdomadaire** pour accompagner et orienter les usagers dans leur apprentissage des langues et aussi pour animer des ateliers de conversation.

Le CFAL est aussi un lieu de rencontre et d'échange entre étudiants. Différentes activités sont proposées pour permettre cet **échange entre les étudiants français et les étudiants internationaux**.



Centre de formation et d'Autoformation en Langues (CFAL)



Diverses activités sont proposées tout au long de l'année. **Certaines activités permettent de valider un bonus** (Bonus « Approfondissement des connaissances »)

CFAL

Salle C115 - Bâtiment Egger

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 17h (en semaine de cours)

Site web : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/centre-de-formation-autoformation-langues-cfal>

L'inscription administrative

- 1) Acquiescement de la CVEC sur [le site dédié](#) ;
- 2) Réalisation de [l'inscription administrative en ligne](#) avec paiement des droits d'inscription ;
- 3) Accès à votre [Environnement Numérique de Travail](#) (ENT) que vous devez impérativement activer ;
- 4) Téléchargement de l'intégralité des pièces justificatives demandées sur votre ENT.

L'inscription administrative se concrétise notamment par la **délivrance du certificat de scolarité** depuis l'ENT (mon dossier étudiant : certificat de scolarité) et de la **carte étudiante**, à récupérer sur RDV auprès de la scolarité.

Calendrier des inscriptions administratives

Les IA Web seront ouvertes :

- du 1^{er} juillet 2024 à 14h au 19 juillet 2024 à 12h
- du 22 août 2024 à 14h au 20 septembre 2024 à 12h

PARCOURSUP :

- **Acceptation définitive entre le 30 mai et le 12 juillet** : Inscription entre le 9 juillet 14h et le 19 juillet 12h
- **Acceptation définitive entre le 13 juillet et le 18 août** : Inscription du 13 juillet 14h au 19 juillet 12h et du 22 août 14h au 28 août 17h
- **Acceptation définitive à partir du 19 août** : Au plus tard le 20/09/2024 à 12h

MASTER 1 :

- **Acceptation définitive entre le 4 juin et le 15 juillet** : IA du 1^{er} juillet 14h au 19 juillet 12h
- **Acceptation définitive entre le 16 juillet et le 26 août** : IA du 16 juillet 14h au 19 juillet 12h et du 22 août 14h au 29 août 17h
- **Acceptation définitive à partir du 27 août** : IA au plus tard le 20/09/2024 à 12h

REINSCRIPTION :

- **Admis en première session (ou chance)** : Inscription en ligne via l'ENT à compter du 1^{er} juillet 2024 à 14h au 19 juillet 2024 à 12h et du 22 août 2024 à 14h au 20 septembre 2024 à 12h
- **Admis en seconde chance ou redoublant** : Inscription en ligne via votre ENT après publication des jurys et de vos résultats et jusqu'au 20 septembre 2024 à 12h.
- **Master 2** : IAWeb jusqu'au 30/09/2024 à 12h

Les inscriptions pédagogiques

À partir du 9 septembre pour les M1 et les M2

**Les informations mises à jour
seront accessibles sur :**



L'emploi du temps (EDT)

- 1) Je consulte sur ADE les jours et créneaux horaires des unités d'enseignements dans lesquelles je dois m'inscrire à l'aide de la fiche pédagogique.
- 2) Je suis attentif aux **compatibilités des créneaux-horaires entre CM et TD pour les UE fondamentales et les options**. Je donne la priorité aux enseignements de ma discipline et aux UE fondamentales.
- 3) Je choisis mes options à partir de la liste présente sur la fiche pédagogique
- 4) Je m'aide du tutoriel pour construire mon emploi du temps : *à venir*

Lorsque je suis inscrit.e pédagogiquement, je peux consulter **mon EDT personnalisé** à partir :

- de mon ebureau : <http://ent.univ-amu.fr> à l'onglet "mon emploi du temps ADE"
- de l'application Inst'Amu

Le Régime Spécial d'Étude (RSE)

Le Régime spécial d'étude est un aménagement de droits spécifiques, avec un formulaire en ligne à remettre au service de la scolarité en tenant compte pour le dépôt des demandes de la **date limite du 27 septembre 2024**.

Ce régime est réservé aux étudiants salariés, en situation de handicap ou d'autres cas particuliers listés [sur le site](#).

Il donne droit à une priorité dans le choix des groupes ou à une dispense de contrôle continu.

Étudiants en situation de handicap

Pour pouvoir bénéficier d'aménagements, chaque étudiant en situation de handicap doit se déclarer auprès de la [mission handicap de l'Université](#) au plus tard six semaines avant les examens pour lesquels un ou plusieurs aménagements sont demandés.

Contact :

Mail : deve-bve-mh-campus-aix@univ-amu.fr

Tel : 04 13 94 22 77

Présentation de la bibliothèque universitaire des Fenouillères

**Visitez la Bibliothèque Universitaire
Du lundi 9 septembre au mercredi 11 septembre**

**8 créneaux le matin
10h 10h15 10h30 10h45
11h 11h15 11h30 11h45**

**8 créneaux l'après-midi
15h 15h15 15h30 15h45
16h 16h15 16h30 16h45**

**PLACES LIMITÉES !
INSCRIVEZ-VOUS A LA TABLE D'INSCRIPTION BU SUR LE PARVIS**



Date des journées de rentrée 2024-2025

Master 1 et Master 2 : **A partir de la semaine du 2 septembre**

Service de formation à distance (SFAD) : **Jeudi 12 septembre de 15h00 à 16h00 en distanciel**

Étudiants internationaux : **Jeudi 12 septembre de 16h00 à 18h00 en Amphi Guyon**

Formation Continue (FC) : **Jeudi 12 septembre de 16h00 à 17h00 en distanciel**